

délégataire

## COLLECTE TAXE D'APPRENTISSAGE 2018

Réf : ta16 suivi par Henri Welschinger

☎ 01 41 46 15 23 - e-mail : [henri.welschinger@st-nicolas.org](mailto:henri.welschinger@st-nicolas.org)

[www.st-nicolas.org](http://www.st-nicolas.org)

Madame, Monsieur,

Notre établissement est très investi dans la formation professionnelle que nous tâchons d'améliorer en permanence pour motiver nos 630 apprentis, étudiants, lycéens professionnels et technologiques et stagiaires de la formation continue à intégrer vos entreprises.

Pour y parvenir, nous mettons en œuvre des moyens humains importants, en internat, en externat, en adaptant nos formations que nous inscrivons depuis 2016 dans une démarche de qualité autour de deux académies :

- *L'Académie Franco-britannique* en lycée technologique,
- *L'Académie Professionnelle* en lycée professionnel, en apprentissage et en formation continue.

En enseignement supérieur nous développons le Label national Campus La Salle dont nous avons obtenu une nouvelle habilitation pour quatre ans.

L'établissement s'appuie aujourd'hui sur deux pôles forts :

- **Numérique, Automobile et Sciences de l'Ingénieur** 450 apprentis et élèves pour lequel nous investissons deux millions d'euros en deux ans (du CAP au Bac +2).
- **Sureté-Sécurité**, que nous avons équipé en 2016 à hauteur de 400 000€ et qui propose depuis septembre dernier un BTS Assistant de Manager dédié aux Métiers de la Sécurité en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation (180 apprentis, élèves et stagiaires).

Nous avons donc besoin de vous tant au titre du Quota que du Hors-Quota.

Nous pouvons bien sûr nous déplacer dans votre entreprise pour développer tout partenariat que vous souhaiteriez mettre en place.

Je me réjouis à l'avance de notre collaboration, vous remercie de votre soutien et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Michel QUINTON, Directeur

### **Date limite**

Les versements dus par les entreprises au titre de la taxe doivent être effectués au plus tard  
le 28 février 2018

## **Comment reverser la taxe d'apprentissage au bénéfice du Groupe Scolaire la Salle St Nicolas ?**

### ○ **Hors Quota**

Notre établissement La Salle - Saint Nicolas est habilité à recevoir de la taxe au titre de la Catégorie A finançant les formations de niveaux V (CAP), IV (Bac) et III (Bac + 2).

*En précisant « Reverser à La Salle Saint Nicolas 921301 » code UAI 092 2653J*

- Vous pouvez nous désigner comme bénéficiaire auprès de l'OCTA de votre choix en l'indiquant sur le bordereau
  
- Ou en passant par OCTALIA notre collecteur du réseau de l'enseignement *privé délégataire d'OPCALIA, titulaire de l'agrément délivré par l'État pour collecter la TA.*  
48/50 rue de la Victoire 75009 Paris - Tél. : 01 45 74 33 - [www.octalia.org](http://www.octalia.org)

### ○ **Quota**

A ce titre vous pouvez d'ores et déjà affecter du Quota au CERFAL, mais nous devons pouvoir l'identifier, pour ce faire, mentionnez dans votre bordereau de taxe le code UAI suivant 0754458N/0922653J, le premier code UAI servant à identifier notre CFA, le deuxième servant à identifier notre UFA

Et nous prévenir, en nous précisant quel est l'organisme collecteur et le montant du versement  
Courriel : [henri.welschinger@st-nicolas.org](mailto:henri.welschinger@st-nicolas.org)